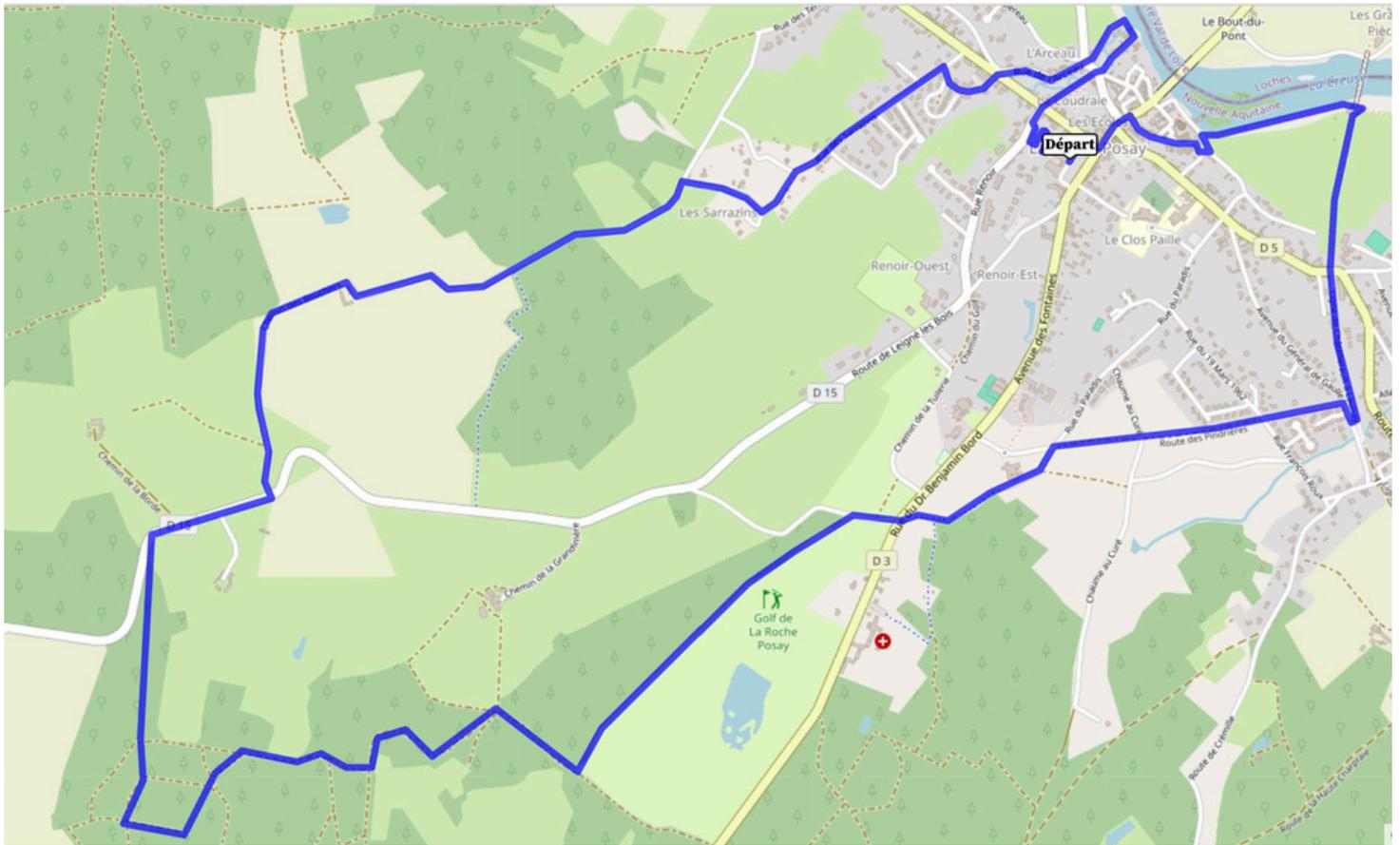


Circuit ROUGE 11,5km



Etape 1 : Départ de l'Office de
Tourisme. Prendre à gauche sur la
Rue Pierre Nonnet



Etape 2 : Remonter la Rue Louis Caillaud.



Etape 3 : Tourner à droite sur la Rue Renoir.



Etape 4 : Tourner à droite sur la Rue Pierre Denis Rousseau, puis directement à gauche dans le Parc des Confluences. Traverser le parc.



Etape 5 : A la sortie du parc, prendre en face sur la Rue de la Cale et descendre en bas de la rue.



Etape 6 : En bas de la rue, prendre à gauche et traverser le pont pour rejoindre la Rue des Tanneries. Remonter la rue.



Etape 7 : En haut de la rue, prendre tout droit sur la Rue de l'Arceau.



Etape 8 : Au bout de la rue, prendre tout droit sur la rue du 8 Mai 1945 et suivre la continuité de la rue.



Etape 9 : A l'intersection, tourner à gauche sur le Chemin des Sarrazins. Puis filer tout droit.



Etape 10 : Tourner à droite sur la Rue des Hirondelles.



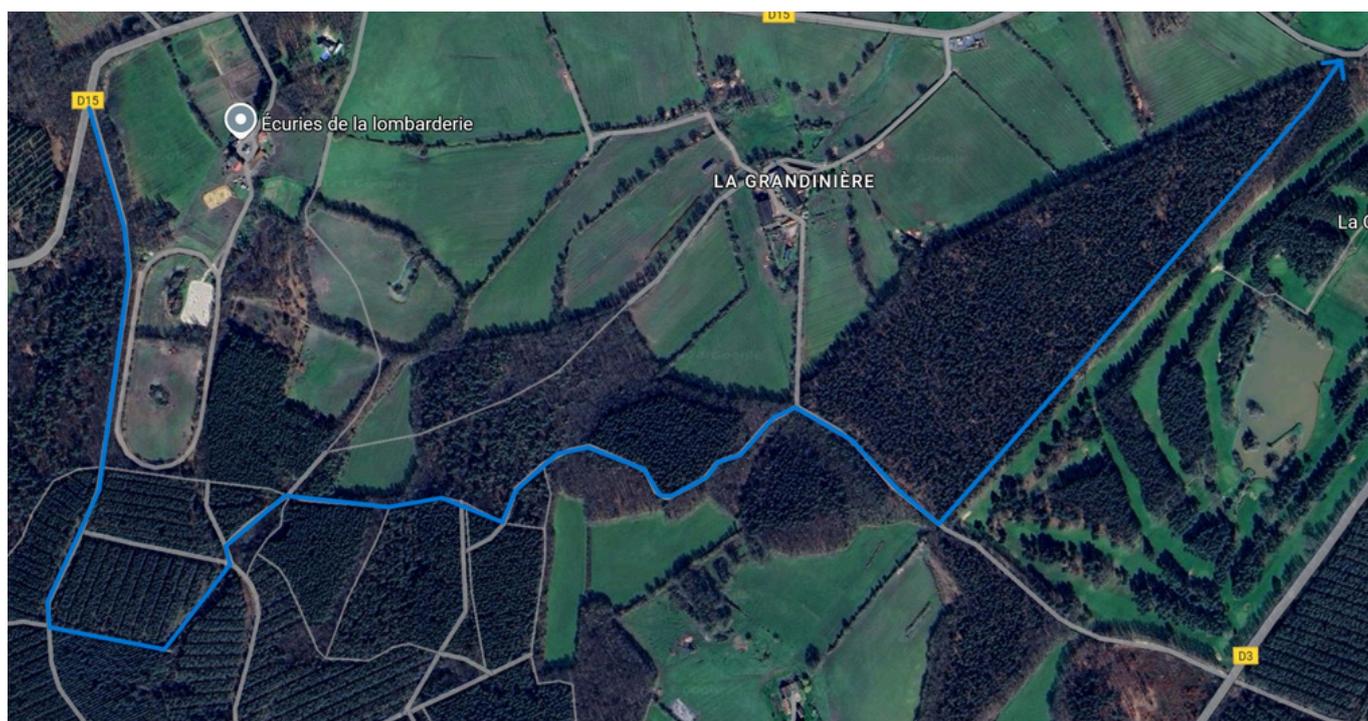
Etape 11 : Tourner à gauche sur la Rue des Terres Noires et continuer tout droit pendant 1,9km.



Etape 12 : A l'intersection, prendre à droite sur la D15. Puis continuer tout droit sur 450 m.



Etape 13 : Bifurquer à gauche sur le chemin pédestre et suivre l'itinéraire de l'étape suivante.



Etape 14 : Après avoir tourné, suivre le chemin pédestre continuer sur 750 m et tourner dans le 3ème chemin sur la gauche puis suivre l'itinéraire indiqué sur l'image (à l'aide de Google Maps si besoin). Longer le golf à travers la forêt et rejoindre la route.



Etape 15 : De retour sur la route, traverser la Rue du Dr Benjamin Bord et continuer tout droit sur le chemin pendant 500 m.



Etape 16 : Tourner à droite sur le chemin pédestre et continuer tout droit en ignorant les 2 premières intersections.



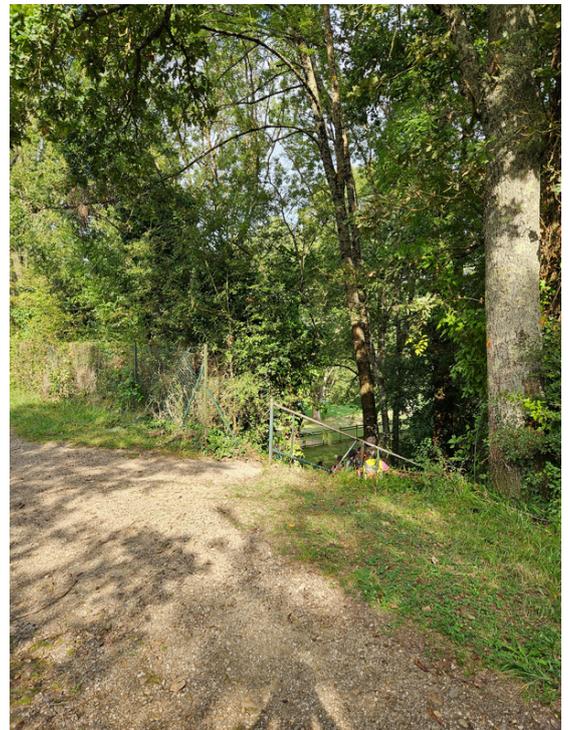
Etape 17 : A l'intersection, tourner à droite sur la Rue Générale de Gaulle.



Etape 18 : Puis tourner directement à gauche sur le chemin piéton. Puis continuer tout droit jusqu'à l'Avenue de la Gare.



Etape 19 : Traverser l'Avenue du la Gare et continuer tout droit sur le chemin pédestre.



Etape 20 : Descendre les 2 escaliers pour rejoindre la baignade et tourner à gauche.



Etape 21 : Continuer tout droit sur le chemin pédestre. A la sortie du chemin, prendre à gauche sur la Rue des Remparts.



Etape 22 : Tourner à droite sur la Rue des Noyers.



Etape 23 : Tourner à droite sur la Rue de Guyenne et continuer tout droit sur cette rue puis sur le Rue Duguesclin.



Etape 24: Tourner à gauche dans la Rue Bourbon et continuer tout droit sur le Cour Pasteur.



Etape 25 : Traverser la Place de la République pour rejoindre l'Office de Tourisme et du Thermalisme.